



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

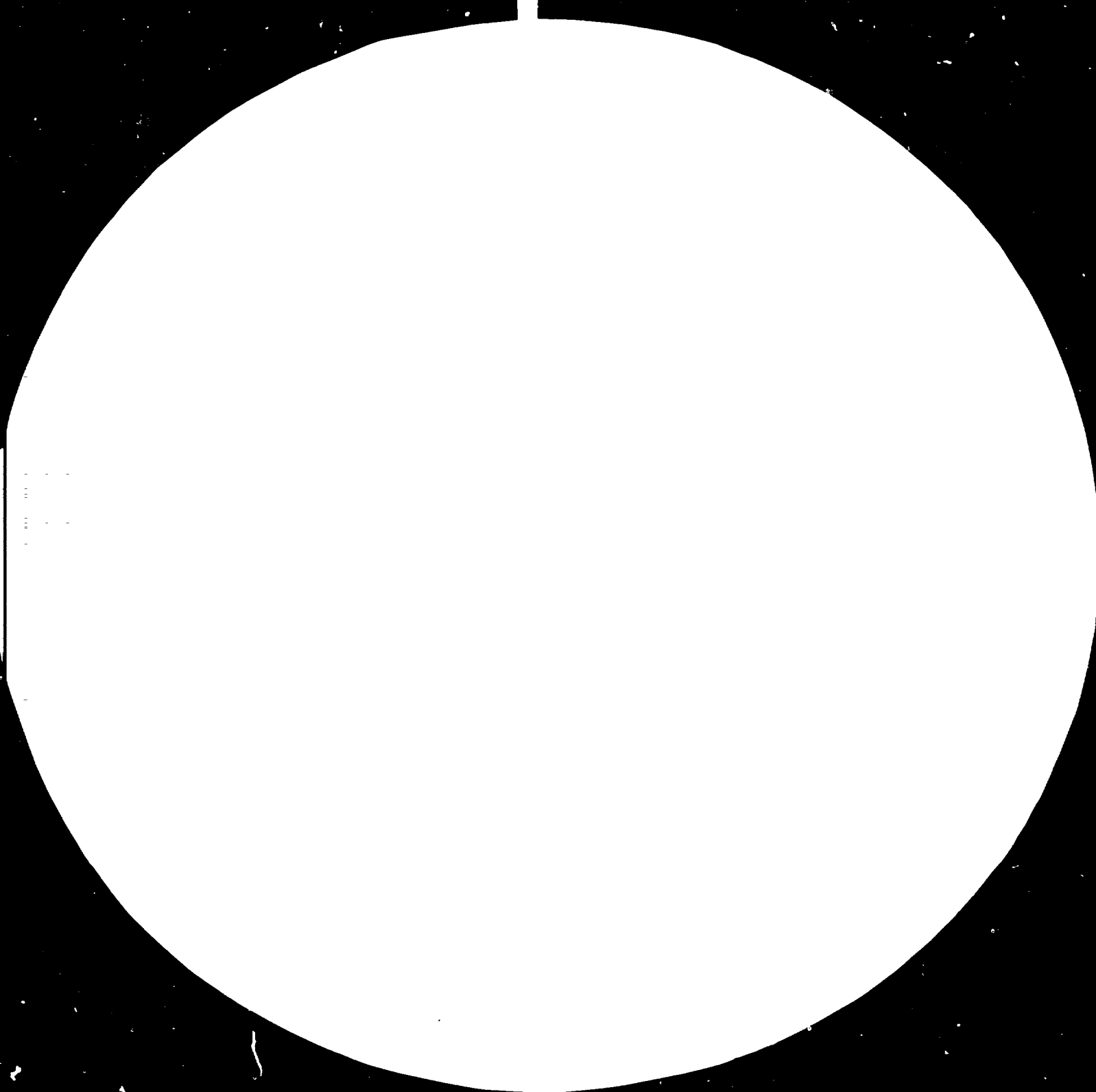
FAIR USE POLICY

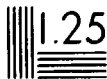
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





25

22

20

18

16

7



11566-F

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

**PREMIERE
CONSULTATION
REGIONALE
SUR
L'INDUSTRIE
DES MACHINES
AGRICOLES**

Addis-Abeba (Ethiopie), 5-9 avril 1982

RAPPORT

602.68

Distr.
LIMITEE
ID/285
(ID/WG.365/8)
FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

PREFACE

La deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), tenue à Lima (Pérou) en mars 1975, a recommandé au paragraphe 66 de la Déclaration et du Plan d'action de Lima concernant la coopération et le développement industriels^{1/} que l'ONUDI étende son action à la mise en place d'un système de consultations permanentes entre pays développés et pays en développement en vue d'augmenter la part de ces derniers dans la production industrielle mondiale, grâce à une coopération internationale accrue.

A sa septième session extraordinaire, en septembre 1975, l'Assemblée générale a décidé que le Système de consultations préconisé dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima devrait être mis en place aux niveaux mondial, régional, inter-régional et sectoriel (résolution 3362 (S-VII), partie IV, paragraphe 3, de l'Assemblée générale) et que l'ONUDI, sur la demande des pays intéressés, devrait constituer une enceinte pour la négociation d'accords dans le domaine de l'industrie, entre pays développés et pays en développement et entre pays en développement eux-mêmes.

A sa quatorzième session, tenue en 1980, le Conseil a décidé de conférer au Système de consultations un caractère permanent avec les principales caractéristiques décrites ci-dessous, dont certaines avaient fait l'objet de ses décisions antérieures :

- a) Le Système de consultations sera un instrument grâce auquel l'ONUDI servira d'enceinte aux pays développés et aux pays en développement pour leurs contacts et leurs consultations en vue de promouvoir l'industrialisation de ces derniers^{2/};
- b) Les consultations permettront aussi des négociations entre les parties intéressées qui le demanderaient, en même temps que les consultations ou après celles-ci^{3/};

^{1/} Voir Rapport de la deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ID/CONF.3/31), chapitre IV.

^{2/} Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-cinquième session, Supplément No 16 (A/35/16), volume II, paragraphe 151 a).

^{3/} Ibid., paragraphe 151 b).

- c) Les participants de chaque pays membre comprendront des représentants des pouvoirs publics ainsi que des représentants de l'industrie, des travailleurs, des groupements de consommateurs, etc., au gré de chaque gouvernement^{4/};
- d) Les rapports finals des réunions comprendront les conclusions et recommandations auxquelles les participants sont parvenus par consensus ainsi que d'autres opinions importantes exprimées pendant la discussion^{5/}.

La première Consultation sur l'industrie des machines agricoles, qui s'est tenue à Stresa (Italie) du 15 au 19 octobre 1979^{6/}, a essentiellement examiné les questions de la formulation d'une stratégie pour le développement de l'industrie des machines agricoles et des installations de base requises pour la production des machines.

Conformément aux recommandations de cette Consultation, le Conseil a, à sa quatorzième session tenue en 1980, pris note desdites recommandations et a autorisé la convocation d'une consultation régionale sur l'industrie des machines agricoles en Afrique^{7/}.

Se fondant sur les résultats de l'enquête entreprise par l'ONUDI, le groupe consultatif de l'ONUDI, de la FAO, de la CEA et de l'OUA a décidé de proposer les thèmes ci-après à la Consultation régionale :

- Thème 1 : "Situation présente, perspectives et choix stratégiques pour le développement du machinisme agricole en Afrique dans le cadre du Plan d'action de Lagos";
- Thème 2 : "Mesures pour la promotion en Afrique des capacités de production de machines agricoles";
- Thème 3 : "Avant-projet pour l'élaboration d'un Plan africain de développement des équipements et matériels agricoles"

4/ Ibid., paragraphe 152.

5/ Ibid., trente-deuxième session, Supplément No 16 (A/32/16), paragraphe 163.

6/ Rapport de la première Consultation sur l'industrie des machines agricoles, Stresa (Italie), 15-19 octobre 1979 (ID/239).

7/ Rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de la quatorzième session (ID/B/248), paragraphe 150.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
Introduction	1	6
Conclusions et recommandations adoptées	2 - 3	6
<u>Chapitre</u>		
I. Organisation de la Consultation régionale	4 - 20	10
II. Rapport de la plénière	21 - 46	15
III. Rapport du Groupe de travail I sur la situation présente, les perspectives et les choix stratégiques pour le développement du machinisme agricole en Afrique dans le cadre du Plan de Lagos, et sur les mesures pour la promotion des capacités de production de machines agricoles en Afrique	47 - 67	22
IV. Rapport du Groupe de travail II sur l'avant-projet pour l'élaboration d'un plan africain de développement des équipements et matériels agricoles	68- 104	27
<u>Annexes</u>		
I. Liste des participants		35
II. Liste des documents		44

INTRODUCTION

1. La première Consultation régionale sur l'industrie des machines agricoles s'est tenue à Addis-Abeba (Ethiopie), du 5 au 9 avril 1982. Ont pris part à la réunion 116 participants de 49 pays et de 9 organisations internationales (annexe I).

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS ADOPTEES

Thèmes 1 et 2 : Situation présente, perspectives et choix stratégiques pour le développement du machinisme agricole en Afrique dans le cadre du Plan d'action de Lagos

et

Mesures pour la promotion en Afrique des capacités de production de machines agricoles

2. Les participants à la Consultation ont adopté les conclusions et recommandations suivantes sur les thèmes 1 et 2.

Diagnostic de la situation actuelle

1) Le diagnostic de la situation actuelle concernant le développement de la production de machines agricoles en Afrique présenté dans le document de base (UNIDO/IS.288), a été généralement approuvé. La situation, bien que critique, n'est cependant pas désespérée, à condition que l'on entreprenne d'urgence, aux niveaux national et international, des efforts coordonnés, fondés sur la pleine utilisation des ressources disponibles localement, afin de satisfaire les besoins effectifs des agriculteurs.

Domaines d'intervention possibles pour le renforcement des capacités de production de machines agricoles en Afrique

Mise en place des conditions requises sur le plan politique

2) Le développement agricole devrait constituer un objectif prioritaire de la politique nationale de développement. La mise en place et le soutien d'une production locale de machines agricoles ainsi que l'amélioration de la formation et de l'enseignement devraient être des éléments déterminants de cette politique.

Création d'une demande solvable de machines agricoles

3) A l'heure actuelle, il existe rarement, au niveau national, des plans généraux d'incitation et de subvention en faveur des agriculteurs pour l'acquisition d'équipements. En outre, les accords commerciaux et douaniers entre pays africains qui les inciteraient à conjuguer leurs efforts, ne sont pas assez nombreux. Des arrangements de ce genre aideraient à créer la demande nécessaire et, partant, à améliorer les conditions du développement de l'industrie africaine des machines agricoles. On a aussi estimé que le degré d'adaptation des machines agricoles aux conditions locales et leur coût influaient sur la demande.

Production de matériel agricole bon marché; mesures de soutien connexes à prendre par les pouvoirs publics

4) Dans certains cas, les politiques commerciales favorisent l'importation d'équipements au détriment du développement des industries manufacturières locales. Il faudrait mettre au point sans tarder des mesures d'encouragement et des politiques fiscales ainsi qu'une réglementation commerciale qui soient adaptées au développement d'industries nouvelles des machines agricoles.

Normalisation comme moyen de réduire les besoins de ressources

5) Des économies substantielles de ressources humaines et autres pourraient être réalisées grâce à une sélection et une normalisation adéquates de l'équipement et de certaines matières premières devant être employés, adaptés ou fabriqués dans les pays en développement.

Adaptation et sélection des équipements importés ou produits localement

6) La diversité des conditions qui règnent en Afrique appelle une certaine adaptation de l'équipement importé. Bien que l'on procède déjà à l'adaptation de certains équipements, il faut améliorer considérablement la capacité dont on dispose à cet égard. En choisissant correctement l'équipement à importer ou à produire localement, on réduirait sensiblement la nécessité d'adaptations ultérieures.

Possibilité de coopération dans le domaine de l'industrie des machines agricoles

7) De vastes possibilités de coopération non encore exploitées existent entre l'Afrique et le reste du monde, ainsi qu'entre les pays africains eux-mêmes. Diverses formes de coopération directe entre pays africains peuvent être mises en oeuvre rapidement sans que des arrangements intergouvernementaux élaborés soient nécessaires.

Thème 3 : Avant-projet pour l'élaboration d'un Plan africain de développement des équipements et matériels agricoles (1982-1990)

3. Les participants à la Consultation ont adopté les conclusions et recommandations suivantes sur le thème 3 :

- 1) On a entériné les principales propositions du document établi par le Secrétariat de l'ONUDI (ID/WG.365/7), qui visent à accroître l'autosuffisance alimentaire par la mise à disposition des paysans de matériels agricoles appropriés et l'augmentation de la production de ces matériels en Afrique.
- 2) Des programmes nationaux intégrés, combinant activités agricoles et industrielles, comprendront, au sens du document de l'ONUDI, les Programmes d'action solidaires (PAS) 1 et 2 : le "Programme d'urgence" (PAS 1) et le "Programme d'appui pour les décideurs nationaux" (PAS 2).
- 3) Des programmes sous-régionaux comprendront des éléments des programmes 3 et 4 : "Programmes sous-régionaux prioritaires" (PAS 3) et les programmes technologiques "Recherche, expérimentation, promotion de systèmes de mécanisation et de matériels et équipements ruraux adaptés" (PAS 4 a) et "développement des capacités africaines de conception et de fabrication des équipements et matériels agricoles et ruraux adaptés" (PAS 4 b). Les institutions techniques régionales, notamment l'ARCEDEM, devront être renforcées. Les programmes PAS 4 a et b devront être intégrés dans le programme PAS 3. En reformulant ces programmes, le Secrétariat de l'ONUDI devra tenir compte des amendements présentés. Le document reformulé sera mis au point après la Consultation et envoyé aux participants. Il a été entendu que les programmes sous-régionaux devront utiliser tous les mécanismes institutionnels existants.
- 4) Les programmes nationaux et sous-régionaux devraient bénéficier du soutien technique de l'ONUDI et de la FAO, en étroite coopération avec la Commission économique pour l'Afrique et l'Organisation de l'unité africaine. Le financement de ces programmes serait recherché dans le cadre des procédures en vigueur au sein du système des Nations Unies dès que les pays intéressés présenteraient des programmes d'assistance, ainsi qu'au titre des contributions volontaires bilatérales.

5) Au sein des diverses sous-régions, des réunions seraient convoquées dès que possible, des représentants des comités nationaux, groupes ou centres de coordination composés de représentants de l'agriculture, de l'industrie, d'organes de planification et d'autres parties intéressées, afin de constituer les organismes directeurs chargés de définir et de réaliser les programmes des sous-régions. Ces réunions seraient convoquées à l'initiative conjointe de la CEA, de l'ONUDI, de la FAO et de l'OUA.

6) La coopération internationale devra être développée pour contribuer à la réalisation des programmes africains de mécanisation agricole. Cette coopération avec les pays en développement plus avancés et les pays développés, devrait s'exercer sur divers plans. Premièrement : pour résoudre les problèmes d'utilisation et d'entretien du matériel importé et empêcher que l'Afrique ne demeure un "cimetière de machines". Deuxièmement : pour faciliter l'édification de nouvelles unités de fabrication adaptées aux nécessités africaines et l'accès à la maîtrise industrielle. Finalement : pour obtenir les moyens financiers nécessaires à la réalisation des programmes nationaux et sous-régionaux.

7) Une deuxième Consultation régionale devrait être organisée afin de renforcer la coopération interafricaine dans ce domaine dès lors que les programmes sous-régionaux et nationaux auront atteint un degré de maturité suffisant pour permettre un échange fructueux de l'expérience acquise au cours de leur réalisation.

I. ORGANISATION DE LA CONSULTATION REGIONALE

Ouverture de la Consultation

4. La première Consultation régionale sur l'industrie des machines agricoles en Afrique a été ouverte par M. Hacini, Directeur adjoint de la Division de la coordination des politiques et Chef du Service des négociations de l'ONUDI. Les participants ont ensuite entendu M. Idris M. Nur, Chef de la Division des ressources naturelles de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui a donné lecture du message adressé à la réunion, au nom du Secrétaire général de l'OUA, par le Secrétaire général adjoint de l'OUA chargé du Département du développement et de la coopération économiques. Il a marqué sa satisfaction personnelle devant l'excellent esprit de coopération existant entre la FAO, la CEA, l'ONUDI et l'OUA, et a fait observer que le développement du machinisme agricole en Afrique était un moyen essentiel pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire et atténuer la malnutrition dont souffrent des millions d'Africains. Afin d'accroître la productivité, il fallait tout d'abord, avant de pousser plus loin la mécanisation, fabriquer des machines pour la mécanisation intermédiaire ainsi que des outils à main et des équipements à traction animale perfectionnés.

5. Il a évoqué le Plan d'action de Lagos, qui met l'accent sur le fait que la mécanisation de l'agriculture doit être liée au développement industriel et ne pas aggraver encore la dépendance des pays africains envers les pays développés. Notant que, d'après le Plan d'action de Lagos, la mécanisation de l'agriculture avait un rôle primordial à jouer dans l'accroissement de la production agricole, il a fait observer que le machinisme agricole pouvait, si on lui accordait l'attention qu'il mérite, être le tremplin de l'industrialisation de l'Afrique.

6. Au cours des deux dernières décennies - a-t-il ajouté - la situation alimentaire et agricole en Afrique s'est gravement détériorée, engendrant une dépendance accrue vis-à-vis des importations de denrées et épuisant les réserves de devises. Pour remédier à cette situation, il convient donc, entre autres, d'inciter les petits exploitants à accroître la productivité ainsi qu'adopter et mettre en oeuvre de nouvelles politiques agricoles.

7. M. G.E.A. Lardner, Directeur du Service de la coordination des politiques et des programmes, a fait une déclaration au nom de M. Adebayo Adedeji, Secrétaire général adjoint, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique. Il a souligné que la production alimentaire des pays africains reculait et qu'il était donc urgent d'intensifier le rendement des cultures et la production

alimentaire connexe, et d'adopter des mesures pour éviter les pertes se produisant après la récolte, comme il avait été préconisé dans la Déclaration ministérielle de Freetown (1976) et dans le Plan alimentaire régional pour l'Afrique. Cependant, il fallait aussi accroître la production de matières premières agricoles pour l'industrie.

8. Il a rappelé que les pays africains avaient déjà mis en place un embryon d'industrie des machines agricoles produisant des outils à main dans des ateliers ruraux ainsi que des équipements à traction animale et du matériel motorisé dans de petites entreprises de travail des métaux, et montant également des machines motorisées et des tracteurs comportant des pièces fabriquées localement. Toutefois, différentes contraintes pèsent sur son développement, en sorte que le principal objectif de la Consultation devrait être d'étudier les moyens de les atténuer tout en veillant à ce que l'évolution de cette industrie tienne compte des réalités de l'agriculture tropicale en Afrique, de son environnement physique et social ainsi que des conséquences de l'autosuffisance et d'une croissance autonome. Le développement de l'industrie des machines agricoles apporterait ainsi une contribution importante à la Décennie du développement industriel de l'Afrique, qui est elle-même un élément du Plan d'action de Lagos.

9. M. M.S.O. Nicolas, Directeur, Division des services agricoles (FAO), a déclaré qu'une coopération entre les pays africains, l'ONUDI et la FAO était indispensable pour développer l'industrie des machines agricoles en Afrique; à ce propos, il s'est félicité de la coopération concrète qui s'était instaurée entre l'ONUDI et la FAO.

10. Pour accroître leur productivité, les agriculteurs africains devaient pouvoir adopter plus facilement les méthodes agricoles améliorées. Des outils à main perfectionnés, de meilleurs équipements de culture attelée, une utilisation correcte d'équipements motorisés et des liens étroits entre l'agriculture et l'industrie étaient notamment nécessaires à cette fin. Le but recherché devrait être de mettre en oeuvre des moyens techniquement et économiquement viables qui rendent le travail moins pénible sans pour autant détruire la base même de l'agriculture, à savoir la terre.

11. Il a présenté deux documents en formulant l'espoir qu'ils seraient utiles pour les travaux de la Consultation. Le premier, intitulé "Agricultural mechanization in development : guidelines for strategy formulation" (FAO Agricultural Services Bulletin No 45) a pour objet de définir les liens entre

la mécanisation agricole et les objectifs globaux de développement des pays en développement à l'échelon national et de formuler des principes directeurs pour l'élaboration de stratégies de mécanisation. Le second, intitulé "La mécanisation de l'agriculture et la demande de machines et matériels agricoles en Afrique jusqu'à l'an 2000" (ID/WG.365/2) met en évidence la nécessité d'accroître considérablement le nombre des tracteurs et des équipements connexes en Afrique et de renforcer sensiblement le parc d'équipements à traction animale dans les pays situés au sud du Sahara. Cette étude indique l'ampleur des investissements à consacrer aux machines agricoles, y compris les outils à main, les équipements à traction animale, les tracteurs et les machines connexes.

12. Il a été également donné lecture d'un message de M. Abd-El Rahman Khane, Directeur exécutif de l'ONUDI. M. Khane a fait observer qu'il s'agissait de la première Consultation organisée au niveau régional et qu'elle revêtait une importance exceptionnelle et fondamentale du fait qu'elle portait sur l'industrie des machines agricoles en Afrique. Il a rappelé à cet égard que le Plan d'action de Lagos avait souligné la nécessité de produire, entre autres, assez d'outils et de machines agricoles pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire.

13. La première Consultation régionale devrait donc s'attacher à déterminer non seulement comment fabriquer des machines mais aussi quelles sont les machines nécessaires, l'absence d'équipements appropriés constituant un des principaux obstacles à l'accroissement de la productivité agricole en Afrique. En conséquence, il a souligné l'importance de l'avant-projet mis au point par le Secrétariat de l'ONUDI en vue de l'élaboration d'un Plan d'action dans ce domaine. Tout en tenant compte des capacités de production existantes et des besoins particuliers des pays africains, le Plan d'action proposé suggère comment la fabrication de machines agricoles pourrait constituer une première étape vers la mise en place de l'infrastructure industrielle indispensable à la fabrication de biens d'équipement. En outre, le Plan d'action proposé apporterait une contribution importante à la Décennie du développement industriel de l'Afrique.

Election du Bureau

14. M. Mohamed Ramdani (Algérie), Directeur général des activités industrielles, Ministère de l'industrie lourde, a été élu Président.

15. Les personnalités suivantes ont été élues aux fonctions de Vice-Présidents :

M. Telmaco Gonzalez (Argentine), Chargé D'affaires, Ambassade d'Argentine à Addis-Abeba.

M. Peter Rost (République démocratique allemande), Directeur, VEB Agro-Consult, Dresde.

M. Claude Uzureau (France), Directeur, Centre d'études et d'expérimentation du machinisme agricole et tropical.

M. Wang Wanjun (Chine), Vice-Directeur et Ingénieur en chef, Académie chinoise de la mécanisation agricole.

Adoption de l'ordre du jour

16. L'ordre du jour suivant a été adopté :

1. Ouverture de la Consultation
2. Election du Bureau
3. Examen des questions suivantes :

Thème 1 : Situation présente, perspectives et choix stratégiques pour le développement du machinisme agricole en Afrique dans le cadre du Plan d'action de Lagos

Thème 2 : Mesures pour la promotion des capacités de production de machines agricoles en Afrique

Thème 3 : Avant-projet pour l'élaboration d'un Plan africain de développement des équipements et matériels agricoles (1982-1990)

4. Recommandations concernant les mesures à prendre
5. Adoption du rapport.

Création de groupes de travail

17. Les participants ont décidé de créer deux groupes de travail chargés de débattre des questions à l'étude et de proposer des conclusions et des recommandations devant être examinées en plénière. Le Groupe de travail I s'est penché sur les thèmes 1 et 2; le Groupe de travail II a examiné le thème 3.

18. M. Arno Gego (République fédérale d'Allemagne), Directeur de la Kloeckner-Humbolt-Deutz AG, a été élu Président du Groupe de travail I et M. Ernest Roland Ela Evina (République-Unie du Cameroun), Directeur du Centre national d'études et d'expérimentation du machinisme agricole (CENEEMA) a été élu Président du Groupe de travail II.

Adoption du rapport

19. Le rapport, comprenant les rapports des groupes de travail, a été adopté par consensus à la séance de clôture de la Consultation, le vendredi 9 avril 1982.

Documentation

20. On trouvera à l'annexe II la liste des documents publiés avant la Consultation.

II. RAPPORT DE LA PLENIERE

Introduction par le Secrétariat de l'ONUUDI

Thème 1 : Situation présente, perspectives et choix stratégiques pour le développement du machinisme agricole en Afrique dans le cadre du Plan d'action de Lagos

21. Le Secrétariat de l'ONUUDI a rappelé que les participants à la première Consultation sur l'industrie des machines agricoles (octobre 1979) avaient approuvé l'approche adoptée par la FAO et l'ONUUDI, qui est axée sur une stratégie de mécanisation associant l'agriculture et l'industrie. Cette approche a amené l'ONUUDI à se poser une double question : quelles machines faut-il fabriquer pour répondre aux conditions et aux besoins locaux et comment ?

22. A cette fin, des études de cas ont été faites dans 16 pays africains pour recueillir des informations sur les besoins, le marché, la production industrielle et artisanale, le cadre institutionnel, l'expérience acquise, les projets prévus et les difficultés rencontrées. Dans le même temps, une coopération a été instaurée à la fois avec la FAO et la CEA pour élaborer et analyser les résultats de ces 16 études de cas et obtenir des contributions déterminées. Les principales conclusions formulées dans lesdites études étaient les suivantes :

- a) La majorité des pays africains sont sous-équipés pour ce qui est des machines et équipements agricoles requis pour les activités rurales; la demande intérieure est en régression;
- b) La production de machines agricoles en Afrique satisfait environ 10 % du marché de la région, ce qui témoigne du degré de dépendance à l'égard des fournisseurs étrangers et de leurs technologies;
- c) La production industrielle est généralement assurée par de petites entreprises qui produisent essentiellement des outils à main et des machines simples, du matériel de culture attelée et, exceptionnellement, des équipements motorisés; beaucoup d'entreprises existantes connaissent actuellement des difficultés et, dans certains cas, leur avenir est incertain;
- d) La production artisanale joue un rôle très important dans l'approvisionnement des campagnes.

23. Le Secrétariat de l'ONUDI a souligné qu'il existait néanmoins plusieurs facteurs d'espoir pour l'avenir. Il s'agit, tout d'abord, du cadre politique fourni par le Plan d'action de Lagos, qui fixe des objectifs précis en ce qui concerne la mécanisation de l'agriculture et la production alimentaire et, deuxièmement, des résultats positifs obtenus en matière de conception et de fabrication d'équipements agricoles appropriés dans de nombreux pays africains.

24. Sur la base de ces conclusions, le Secrétariat de l'ONUDI a formulé des propositions pratiques axées sur l'élaboration de stratégies nationales de mécanisation liant l'agriculture et l'industrie et, notamment, sur la satisfaction des besoins des petits agriculteurs et de la production alimentaire. Trois filières complémentaires de mécanisation ont été proposées en vue d'améliorer la fabrication et l'utilisation des machines et des équipements agricoles en Afrique.

25. Les participants ont été invités à formuler leurs observations sur les conclusions des études de cas, sur la validité des facteurs d'espoir et sur les choix des pays africains quant aux voies de mécanisation.

Thème 2 : Mesures pour la promotion des capacités de production de machines agricoles en Afrique

26. Le représentant du Secrétariat de l'ONUDI, évoquant le document ID/WG.365/3, a développé la question "comment produire".

27. Dans la majorité des pays africains existe une demande - c'est-à-dire répond à un besoin pressant - pour un certain nombre d'outils, d'équipements et de machines agricoles. Le grand dilemme est de savoir s'il faut privilégier la fabrication de telles ou telles machines agricoles ou celle de produits polyvalents des industries mécaniques et métallurgiques, dont font également partie les machines agricoles.

28. Pour ce qui est du niveau de production, il convient de tenir compte des trois critères fondamentaux ci-après : types d'unités de production, groupes de produits et degré de complexité technologique.

Le Secrétariat a souligné que, pour promouvoir la production locale d'outils, d'instruments et de machines agricoles, il fallait :

- a) Elaborer au niveau national un programme d'action général concernant la mécanisation agricole et l'industrialisation correspondante;

- b) Incorporer progressivement les machines agricoles dans l'industrie des biens d'équipement et étendre la gamme des produits finals de l'industrie des machines agricoles aux produits des secteurs connexes qui sont tout aussi déterminants pour le développement des activités rurales;
- c) Analyser les avantages et inconvénients comparés de la création d'installations nouvelles de constructions mécaniques et de la modernisation de celles qui existent déjà;
- d) Renforcer les infrastructures institutionnelles existantes ou en créer de nouvelles dans certains domaines.

30. Le Secrétariat de l'ONUDI a estimé qu'au niveau national, il fallait créer un mécanisme de liaison entre les ministères de l'industrie, de l'agriculture et de la planification, qui servirait de tremplin pour un programme d'action intégré concernant la mise au point et la fabrication locales de machines agricoles dans le cadre de l'industrie des biens d'équipement.

Résumé des débats

31. Les participants ont d'une manière générale approuvé les constatations et conclusions de l'étude de diagnostic réalisée par l'ONUDI, en collaboration avec la CEA et la FAO, sur la situation présente de l'industrie des machines agricoles dans 16 pays en développement d'Afrique. Ils ont noté que chaque étude de cas reflétait bien la situation actuelle dans leur pays. De nombreux participants ont apporté des précisions sur les problèmes auxquels ils avaient dû faire face.

32. Plusieurs participants ont souligné qu'une des principales contraintes que subissaient la plupart des pays africains tenait à l'exiguïté et à l'instabilité de leurs marchés, et au fait que, fréquemment, la demande n'était pas suffisamment solvable. On a suggéré que les gouvernements devraient assurer les achats de certains équipements sur une période de trois à cinq ans. Un participant a suggéré de créer, au niveau sous-régional, des entreprises multinationales, ce qui permettrait de bénéficier d'un marché plus vaste.

33. Des participants ont aussi souligné que, dans de nombreux pays, l'absence d'une agriculture mécanisée était due à ce que l'équipement ne répondait pas aux conditions et aux besoins locaux. A cet égard, on a estimé que les pays devaient mettre au point leurs propres machines en tenant compte des conditions locales, notamment du type des cultures, du climat, etc. Un participant a fait valoir que la motorisation de l'agriculture pourrait être adaptée à l'exploitation de nouvelles sources d'énergie.

34. De nombreux participants ont souligné qu'il importait de satisfaire les besoins des petits exploitants qui généralement ne disposaient pas de l'équipement nécessaire; comme ces exploitants constituent la majorité de la population dans la plupart des pays africains, on a estimé qu'un effort spécial s'imposait pour leur fournir l'infrastructure nécessaire en matière de communications et de transport ainsi que les ressources financières, l'information et la formation voulues. On a noté à cet égard qu'il y avait pénurie grave de techniciens capables de mettre en oeuvre les technologies nécessaires à l'industrie des machines agricoles, et ce en raison de la préférence accordée généralement aux carrières libérales ou universitaires; de même, la plupart des pays manquaient de cadres moyens.

35. Plusieurs participants ont fait observer que, vu le renchérissement constant des fabrications locales, il était impossible de soutenir la concurrence de l'équipement provenant des pays industrialisés. On a estimé que l'industrie locale devrait bénéficier d'une protection tarifaire, du moins pendant sa phase de démarrage. Quelques participants ont émis l'avis qu'il serait préférable d'améliorer les capacités de production existantes plutôt que d'en créer de nouvelles.

36. Etant donné son importance cruciale, la question de la conception et de l'adaptation a fait l'objet d'une discussion approfondie. La plupart des participants ont appelé l'attention sur le manque de modèles appropriés, un problème auquel il faudrait remédier dans l'avenir. L'adaptation de ces modèles devrait tenir compte des conditions locales, l'équipement importé n'étant pas toujours conçu en fonction des besoins et de la situation des pays africains ni adaptés à leurs besoins et à leur situation.

37. D'autres participants ont cependant noté qu'il serait bien moins nécessaire de procéder à des adaptations si l'on ne commettait pas d'erreurs dans le choix des machines. A cet égard, quelques participants ont donné des exemples d'accords spéciaux de collaboration qu'ils ont conclus avec des pays africains, précisant comment a été conçue et apportée l'assistance prévue dans ces accords. Un participant a déclaré qu'il était prêt à appuyer des négociations en vue de fournir des connaissances spécialisées, des services de formation, de l'équipement, etc. Il faudrait cependant déterminer dans quelle mesure les transferts de technologie avaient été efficaces, étant donné que la technologie transférée n'intéressait souvent qu'une seule entreprise et n'était pas diffusée dans le pays. Un participant

a noté que les besoins technologiques des pays en développement étaient variés et qu'il était urgent de les satisfaire entièrement. De l'avis de quelques participants, la troisième filière de mécanisation exposée dans le document de l'ONUDI sur le thème 1 n'était pas réaliste.

38. Parlant de la coopération industrielle sur le plan international, un participant a souligné la nécessité d'un dialogue à ce niveau en vue de la formulation des stratégies de développement et de coopération au niveau bilatéral. Il a ensuite souligné l'importance de la mécanisation rurale - concept plus vaste que celui de machinisme agricole - de l'adaptation de l'approvisionnement en produits industriels aux besoins plutôt qu'à la demande solvable et de la nécessité d'innover et de concevoir des produits et du matériel nouveaux pour les pays en développement. Le représentant de la CEE a appelé l'attention sur les activités du Fonds européen de développement en Afrique, précisant que ce Fonds finançait plusieurs projets comportant la fabrication locale de matériel agricole.

39. D'autres participants ont souligné l'importance de la coopération au niveau sous-régional en Afrique. On a fait remarquer à ce propos que les dimensions réduites du marché de nombreux pays rendaient souhaitable la coordination des importations de matériel agricole au niveau régional afin d'éviter la multiplication des types de machines agricoles et de faciliter la solution des problèmes relatifs aux pièces de rechange, à la réparation, à l'entretien et aux autres services après-vente.

40. Quelques participants ont noté que la normalisation est importante au niveau sous-régional ainsi qu'au niveau national et qu'il faudrait par conséquent créer à cet effet, avec le concours des organisations intéressées, des centres régionaux et nationaux. Un participant a souligné à cet égard que la normalisation devrait aussi porter sur les produits, les éléments et les biens d'équipement nécessaires à la fabrication de machines agricoles.

41. Des participants ont évoqué la nécessité de créer des centres au niveau sous-régional; un participant a noté que de tels centres seraient utiles aux niveaux national et sous-régional car ils permettraient aux pays de la région d'établir des contacts et d'échanger des informations entre eux ainsi qu'avec des pays développés. Plusieurs participants ont également mentionné la nécessité d'évaluer les capacités de production disponibles au niveau sous-régional afin d'en faciliter la coordination et l'intégration, ce qui encouragerait les producteurs à se spécialiser. Un participant a noté qu'il serait souhaitable de faire profiter les pays

voisins des compétences et de l'expérience acquises par un pays donné, au moyen de la création d'entreprises communes pour le montage d'éléments; ce serait un premier pas vers un accroissement de la participation locale à l'activité manufacturière et vers le renforcement des compétences et des capacités technologiques. Un autre participant a fait remarquer que tout en contribuant davantage à l'activité manufacturière, les installations de production locales pourraient aussi diversifier leur production.

42. Plusieurs participants ont aussi souligné qu'il ne fallait pas, dans un débat sur les machines agricoles, oublier le matériel d'irrigation et les problèmes de stockage car ces questions présentent une grande importance pour de nombreux pays.

43. L'examen des thèmes 1 et 2 s'est poursuivi au sein du Groupe de travail I (voir paragraphes 47 à 67 ci-dessous).

Thème 3 : Avant-projet pour l'élaboration d'un Plan africain de développement des équipements et matériels agricoles (1982-1990)

44. Le document présenté par le Secrétariat de l'ONUDI (ID/WG.365/7) est un "avant-projet" que la Consultation a toute latitude de corriger et d'enrichir. Il a été établi à partir d'hypothèses et d'assomptions qui ont été confirmées au cours de la discussion des thèmes 1 et 2. L'absence d'indication sur la composition des sous-ensembles régionaux correspondant à la typologie des problèmes de la mécanisation agricole en Afrique a conduit à formuler des projets de programmes sans une référence géographique précise. Mais la conception de ceux-ci sous forme de modules devrait permettre aux pays intéressés de choisir les activités qui correspondent à leurs problèmes spécifiques. L'ensemble des programmes est en concordance avec la complexité et la gravité des problèmes à résoudre et avec les orientations du Plan d'action de Lagos. Ces propositions peuvent être résumées ainsi :

- i) Un programme de première urgence dont l'axe principal serait le maintien de l'appareil de production existant menacé par le rétrécissement du marché, l'augmentation de la productivité et la pleine utilisation des capacités de production installée;
- ii) Un programme à moyen terme composé de deux catégories complémentaires de programmes :
 - Des programmes nationaux intégrés du machinisme agricole et de coopération multilatérale et bilatérale;
 - Des programmes sous-régionaux de développement des matériels agricoles.

45. Les programmes nationaux intégrés articuleraient les politiques de mécanisation agricole et de fabrication du matériel. A la demande des gouvernements des pays africains, ils pourraient bénéficier de l'appui conjoint de l'ONUDI et de la FAO. Ils serviraient notamment, en plus de la consolidation de l'appareil de production existant, à procurer des instruments utiles - informations et guides décisionnels - pour les décideurs nationaux; ils établiraient les mécanismes institutionnels nécessaires à l'élaboration et la réalisation des politiques intégrées de mécanisation agricole, au développement technologique africain. Deux activités seraient articulées : les choix de mécanisation agricole et le renforcement des capacités africaines de conception et fabrication. La conception et l'implantation de nouvelles unités industrielles tiendraient compte de la taille des marchés.

46. Les programmes sous-régionaux utiliseraient les mécanismes mis en place par la Commission économique pour l'Afrique. En plus des activités précédentes, avec lesquelles ils s'articuleraient, ces programmes comprendraient des activités spécifiques de coopération régionale, telles celles retenues par les Ministres de l'industrie des pays est-africains au cours de la réunion de Lusaka. Les activités retenues sont généralement identiques à celles proposées par le Secrétariat de l'ONUDI, notamment en ce qui concerne le transfert de la technologie de fabrication, la conception, la recherche et le développement de matériels adaptés aux conditions africaines, l'échange d'informations entre pays, les accords de sous-traitance pour la fabrication des pièces et composants, la normalisation des matériels et des matières premières. Les programmes sous-régionaux s'appuyeraient sur les organisations existantes qui devraient être renforcées.

III. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL I SUR LA SITUATION PRESENTE,
LES PERSPECTIVES ET LES CHOIX STRATEGIQUES POUR LE
DEVELOPPEMENT DU MACHINISME AGRICOLE EN AFRIQUE
DANS LE CADRE DU PLAN DE LAGOS, ET SUR LES
MESURES POUR LA PROMOTION DES CAPACITES
DE PRODUCTION DE MACHINES
AGRICOLES EN AFRIQUE

A. Diagnostic de la situation actuelle

47. Le Groupe de travail a examiné le thème 1 qui concerne la situation présente, les perspectives et les choix stratégiques pour le développement du machinisme agricole en Afrique (ID/WG.365/1). On s'est généralement accordé à reconnaître que la situation est alarmante et qu'elle empire tous les jours dans l'ensemble de l'Afrique. On a estimé que les principaux obstacles au développement de la mécanisation de l'agriculture étaient, d'une part, le sous-équipement et, d'autre part, le décalage entre la demande potentielle et la demande réelle.

48. La plupart des participants ont estimé que les difficultés que connaît actuellement la mécanisation de l'agriculture tiennent aussi au fait que les matériels importés sont souvent mal adaptés à la très grande diversité des sols, des climats, des conditions de travail et des caractéristiques culturelles dans les pays africains.

49. Plusieurs participants ont souligné la nécessité d'améliorer les capacités existantes, notamment en ce qui concerne les forgerons et les artisans. Il faudrait offrir aux agriculteurs des équipements de fabrication locale, robustes, bon marché et faciles à entretenir. Les nouvelles unités de production ne devraient pas cependant se spécialiser d'emblée dans un nombre limité d'articles, mais offrir au contraire toutes les lignes possibles de produits connexes (unités polyvalentes).

50. Un participant a déclaré que dans la plupart des pays africains, la traction animale était employée depuis longtemps pour les travaux agricoles et le transport dans des zones rurales et que la majorité des agriculteurs utilisaient couramment les animaux de trait. Cependant, un autre participant a noté qu'il y avait des limites à cette utilisation.

51. De nombreux participants ont souligné la nécessité d'une coopération plus étroite aux niveaux sous-régional et régional, notamment pour ce qui concerne le choix, l'adaptation et la réalisation de divers modèles.

B. Examen des domaines d'intervention possibles pour le renforcement de la capacité de production de machines agricoles en Afrique

52. Lors de l'examen du thème 2 (ID/WG.365/3), le Groupe de travail a étudié les questions ci-après.

Mise en place des conditions requises sur le plan politique

53. Le Groupe de travail a examiné les conditions requises sur le plan politique pour assurer le développement d'une industrie nationale des machines agricoles. Quelques participants ont estimé qu'en l'absence de la volonté politique de la part des gouvernements, aucun effort de la part des techniciens ne serait suffisant pour consolider l'industrie des machines agricoles. Une approche interministérielle, un effort coordonné de la part des organes de décision et un cadre technique et institutionnel sont nécessaires pour commencer à redresser la situation critique actuelle. Un participant a déclaré que le développement de la mécanisation agricole ne peut se concevoir qu'en liaison technique et économique étroite avec celui de l'agro-chimie et de l'agro-génétique. Les outils et machines que l'on utiliserait demain en Afrique dépendraient des engrais, produits phytosanitaires et variétés de semences mis au point spécifiquement pour ce continent.

Création d'une demande solvable de machines agricoles

54. Le Groupe de travail a examiné les diverses possibilités qui s'offraient aux pays pour transformer les besoins en débouchés réels pour leur industrie des machines agricoles. Plusieurs participants ont examiné les mesures qui pourraient être prises aux niveaux national et africain; au niveau national, on peut citer les mesures d'encouragement, les crédits, les subventions, etc., et, au niveau africain, l'accroissement des échanges intra-africains qui conduirait à un élargissement des marchés sous-régionaux et régionaux. Certaines mesures d'encouragement pourraient être prises immédiatement en faveur des agriculteurs sans attendre l'adoption de politiques concertées. D'autres participants ont noté que l'accroissement des échanges de machines agricoles et de techniques des constructions mécaniques entre pays africains créerait des conditions plus favorables. Un participant a souligné la nécessité d'une action concertée à laquelle participeraient également les banques et les institutions financières. Un autre participant a cité les prix garantis des produits agricoles et les facilités spéciales de crédit comme exemples de mesures qui permettraient de mobiliser la demande latente.

Production de matériel agricole bon marché; mesures de soutien connexes à prendre par les pouvoirs publics

55. Le Groupe de travail est convenu qu'il importait de mettre au point du matériel dont le prix d'achat soit à la portée des paysans africains. On s'est accordé à reconnaître qu'au début, le prix des produits de toute industrie nouvelle est nécessairement supérieur à celui de la plupart des équipements importés ou disponibles sur le marché. Diverses mesures destinées à aider les fabricants locaux de matériel au cours de la période de démarrage ont donc été examinées. Quelques participants ont jugé qu'il serait avantageux d'octroyer des subventions, des exonérations fiscales et des incitations financières aux fabricants et aux utilisateurs finals ainsi que d'accorder la préférence aux produits locaux. En ce qui concerne les barrières commerciales, un participant a souligné que la protection ne pouvait être profitable aux industries nouvelles que pendant un laps de temps restreint et qu'elle risquait d'avoir des effets néfastes si elle se prolongeait. Un autre participant a mentionné le fait que les importations de matières premières se heurtaient parfois à des barrières commerciales plus élevées que celles qui étaient opposées aux importations de produits finis.

Normalisation comme moyen de réduire les besoins de ressources

56. Le Groupe de travail s'est surtout penché sur le problème de la réduction du nombre des marques et des modèles, qu'il a examiné sous l'angle des besoins en personnel qualifié d'entretien et de réparation, en pièces détachées et en stocks.

57. Certains participants ont estimé que, grâce à une normalisation, une sélection et une adaptation adéquates de l'équipement importé ou fabriqué localement, il serait possible de réduire les besoins en services d'entretien.

58. Un participant a déclaré que le problème de la normalisation se posait aussi manifestement dans l'artisanat, où l'on ne peut trouver deux produits identiques du même type; ce problème se posait également lorsque deux pays voisins fabriquent le même produit.

59. Selon un autre participant, chaque pays devrait disposer d'au moins une installation pour la fabrication de certaines pièces détachées, afin de parer aux conséquences des retards possibles dans la livraison de produits provenant de l'étranger et de faire face à la pénurie de pièces de rechange pour les modèles et les marques dont on a abandonné la fabrication.

Adaptation et sélection des équipements importés ou produits localement

60. Le Groupe de travail a accordé une grande importance à la question de l'adaptation et de la sélection de l'équipement. Les participants ont fait valoir que les pays devraient choisir les équipements ayant les caractéristiques qu'exigent les conditions locales, qu'il s'agisse du sol, du climat, de la topographie, des cultures, des ressources humaines ou de faits culturels.

61. Au sujet des différents types d'équipement, un participant a estimé que les moteurs - si simples soient-ils - devaient être adaptés aux carburants qui étaient ou seraient disponibles dans chaque pays, en plus des carburants pétroliers : méthanol d'origine minérale ou végétale, éthanol, huiles végétales comme substitut du gazole, gaz de fermentation, etc.

62. Selon plusieurs participants, l'équipement retenu devrait être de conception simple et robuste, facile à entretenir et n'exigeant pas un personnel hautement qualifié pour son utilisation et sa réparation.

63. Un participant a estimé que chaque pays devrait avoir au moins une institution de recherche-développement pour renforcer le potentiel local d'études techniques et d'adaptation. Un autre participant a rappelé que la création d'un potentiel de ce genre, et notamment des capacités d'ingénierie, était toutefois une tâche de longue haleine.

64. En outre, un participant a souligné la nécessité de disposer d'une information suffisante sur les capacités de production existant en Afrique et les produits qui y sont fabriqués, en vue de pouvoir mieux planifier et poursuivre la création de nouvelles industries au niveau national.

Possibilités de coopération dans le domaine de l'industrie des machines agricoles

65. Les divers types de coopération possibles à différents niveaux ont été examinés par le Groupe de travail. Plusieurs participants ont déclaré que c'était dans les domaines de la recherche, des essais, de l'établissement d'études, des réunions, etc., que s'offriraient les possibilités de coopération les plus directes et les plus immédiates. Toutefois, les formes de coopération plus évoluées, notamment dans l'industrie, feraient intervenir des considérations politiques.

66. Une suggestion concrète a été formulée au sujet de la fabrication de pièces de rechange pour le matériel de travail du sol, les équipements à traction animale et le matériel de culture motorisée ainsi que pour d'autres secteurs

d'activité industrielle. Ces pièces de rechange sont normalement fabriquées par des sous-traitants spécialisés des pays industrialisés et peuvent l'être tout aussi bien dans les pays en développement pour répondre à leurs besoins en la matière.

67. Un participant a estimé que d'importantes possibilités de coopération s'offraient entre les pays en développement d'une part et d'autre part les petites et moyennes entreprises des pays industrialisés.

IV. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL II SUR L'AVANT-PROJET
POUR L'ELABORATION D'UN PLAN AFRICAIN
DE DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS
ET MATERIELS AGRICOLES

A. Approches générales

68. Le Groupe de travail a discuté les propositions figurant dans le document intitulé "Avant-projet pour l'élaboration d'un plan africain de développement des équipements et matériels agricoles" (ID/WG.365/7).
69. Certains participants ont estimé que le temps était venu de développer vigoureusement l'industrie des machines agricoles en Afrique. Le représentant de l'OUA a rappelé que les politiques de mécanisation de l'agriculture devaient viser à assurer durablement l'autosuffisance alimentaire et que les pays devraient articuler leurs programmes de fabrication de matériel agricole sur le Plan d'action de Lagos et le programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique.
70. Un participant a estimé qu'il fallait entendre la notion de mécanisation dans un sens large incluant l'équipement rural et la mécanisation des agro-industries. Certains participants ont estimé qu'il convenait en premier lieu d'accroître la capacité de production des unités de fabrication existantes avant de créer de nouvelles entreprises.
71. Le représentant de la FAO a rappelé la priorité donnée par son organisation à la détermination des politiques et stratégies nationales de mécanisation agricole et la nécessité de conduire en harmonie le développement industriel et agricole; il s'est félicité de la collaboration qui a pu s'établir avec l'ONUDI et a souligné son accord général avec les propositions figurant dans le document ID/WG.365/7.
72. Le représentant de la Division mixte CEA/ONUDI de l'industrie a expliqué que, bien que beaucoup de pays africains disposent d'unités de conception et d'expérimentation de matériel et équipement agricoles, la plupart d'entre eux n'avaient ni capacité de production de ces matériels ni politique concernant leur fabrication, et qu'il n'y avait pas, dans ces pays, de lien entre les industries existantes et les centres de mécanisation agricole, d'où la nécessité d'établir des programmes nationaux.

73. La question de la structure et du cadre institutionnel des programmes sous-régionaux a été discutée. De nombreux participants se sont déclarés en faveur de l'établissement de programmes nationaux qui pourraient servir de base à l'élaboration de programmes sous-régionaux complémentaires. D'autres participants ont toutefois estimé qu'il faudrait accorder la priorité à l'établissement de structures et de programmes sous-régionaux.

74. En ce qui concerne les programmes nationaux, on est généralement convenu de la nécessité de créer des comités nationaux pour les machines agricoles et l'équipement rural, comprenant des représentants de l'agriculture, des institutions de planification et de financement ainsi que d'autres parties intéressées. S'agissant des programmes sous-régionaux, on a proposé les domaines d'action précis suivants : coordination des unités de fabrication existantes, travaux de R-D, formation, échange de renseignements et visites entre pays.

75. Un participant a estimé qu'un comité sous-régional devrait superviser les plans nationaux, les harmoniser, éviter la prolifération des entreprises et aider les entreprises existantes.

76. Une discussion s'est engagée sur la délimitation des sous-régions. Il a été admis que l'on pourrait se servir du cadre géopolitique constitué par le découpage actuel en quatre sous-régions au sein de la CEA, mais qu'il fallait faire preuve de flexibilité. Certains participants ont souhaité que le découpage sous-régional tienne compte des écosystèmes et des problèmes spécifiques à la mécanisation agricole.

77. Sur invitation du Président, un représentant du secrétariat de la CEA a exposé aux participants les activités entreprises conjointement par la CEA, l'ONUDI et l'OUA dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique. Il a expliqué l'approche sous-sectorielle et sous-régionale utilisée par la CEA pour promouvoir l'industrialisation. Il a noté que les cinq Centres multinationaux de programmation et d'exécution des projets (MULPOC), dont quatre correspondant aux quatre sous-régions, constituaient les organes d'exécution de la CEA et que les décisions sont prises par le Conseil des Ministres des MULPOC qui se réunit une fois par an pour examiner et adopter les programmes des Centres. Il a mentionné la récente réunion du MULPOC de Lusaka où a été décidée la création d'un comité des industries mécaniques. Ce Comité et les comités analogues qui seront probablement mis en place pourraient se charger des activités relatives aux machines et à l'équipement agricoles menées au niveau sous-régional.

78. La question du financement des projets a été évoquée. Les représentants des secrétariats de la FAO et de l'ONUDI ont indiqué que leurs organisations n'avaient pas de ressources disponibles pour la période 1982-1983 au titre des budgets des programmes ordinaires mais que si des pays demandaient des programmes d'assistance, le financement pourrait en être négocié dans le cadre des procédures en vigueur. Le représentant de la CEA a fait état des sources de financement dont dispose son organisation et de sa volonté de se procurer des ressources supplémentaires.

79. Dans le cadre de la discussion générale du thème 3, les participants ont abordé d'autres sujets. Un participant a estimé que la technologie nécessaire pour produire les machines agricoles simples dont l'Afrique a besoin existe déjà et ne pose pas de problèmes particuliers. Il convient de mettre en oeuvre une politique de remplacement des importations et de restrictions à l'importation. On a également déclaré que le contrôle des importations ne devrait viser que le matériel et les équipements non conçus pour les pays africains.

80. Plusieurs participants ont noté que la réparation et l'entretien, l'approvisionnement en pièces de rechange et l'existence d'un parc important d'équipements lourds importés qui ne sont pas opérationnels, constituaient un grave problème dans de nombreux pays. Plusieurs pays africains ont insisté sur les responsabilités des fournisseurs, la nécessité pour eux de participer activement à la fourniture de pièces de rechange et à la formation du personnel de réparation et d'entretien.

81. D'autres participants ont noté que, comme le montrait l'expérience, on pouvait atténuer ce problème en réduisant la gamme des équipements importés, en créant des ateliers d'entretien appropriés et en choisissant avec soin ces équipements. On a ajouté que l'achat des pièces de rechange initiales et l'obtention d'une documentation sur celles dont on aurait besoin ultérieurement faciliteraient la solution des problèmes de réparation et d'entretien.

82. Le représentant de la FAO est convenu de l'importance primordiale de cette question et a souligné la nécessité d'assurer un apport régulier de pièces de rechange. On a évoqué une réunion consacrée à cette question deux ans auparavant.

83. Une proposition a été faite concernant l'échange d'informations au niveau de la sous-région pour améliorer l'efficacité des politiques d'importation. La création de centres sous-régionaux pour la mécanisation a aussi été recommandée. Ces centres devraient mettre au point des machines que l'on ne peut obtenir auprès des fournisseurs extérieurs à l'Afrique.

84. Il a été proposé d'organiser des visites de représentants des industries nationales des machines agricoles au sein des sous-régions. Il a été suggéré d'organiser des foires de machines agricoles et d'aviser aux moyens de financer les déplacements des représentants de pays africains qui n'ont pas d'industrie de ce genre. Cette suggestion a été appuyée par des représentants de pays africains. On a aussi suggéré d'organiser un forum pour les outils et machines agricoles des types I et II, dont il est question dans le document relatif au thème 2.

85. Un participant a proposé la création d'un groupe de travail sous-régional pour développer les capacités de production de matériel attelé.

86. Enfin, un participant a proposé de considérer comme un objectif prioritaire le développement du commerce intra-africain.

B. Examen du Plan d'action

87. Plusieurs participants ont souligné la qualité des travaux préparatoires faits par l'ONUDI et marqué leur accord général avec la teneur de la proposition présentée.

88. Le Groupe de travail a procédé à l'examen de chacun des programmes. Les amendements suivants ont été proposés.

89. Concernant l'ensemble des programmes, il a été recommandé qu'ils soient mis en route simultanément. De nombreux participants ont souligné l'importance primordiale de l'information. Les délais prévus devraient être assouplis, notamment en ce qui concerne le PAS 1, dont le délai de réalisation devrait être allongé.

Il a été proposé par un participant de compléter comme suit le PAS 1 :

Ajouter à la fin du paragraphe 3, sous i), page 19 :

"Lors de la formulation des politiques d'achat de matériel agricole, il faudrait accorder toute l'attention voulue aux dispositions à prendre pour l'acheter, dans toute la mesure du possible, à des pays africains, de manière à a) améliorer le commerce et la coopération intra-africains, b) mettre à profit l'expérience des pays frères d'Afrique et c) atténuer, le cas échéant, les problèmes d'entretien."

Ajouter à la fin du premier paragraphe, sous iii), page 19 :

"Lorsqu'on planifiera la création de nouvelles unités de production, il faudra étudier la possibilité de diversifier la gamme des fabrications, de façon que ces unités constituent des entreprises de constructions mécaniques générales faisant, bien entendu, une large

part (éventuellement de l'ordre de 40 à 50 %) à certains équipements agricoles, et conçus de manière à pouvoir utiliser la capacité restante pour fabriquer d'autres équipements au cas où la production de matériel agricole connaîtrait des périodes creuses."

"Lors de la planification de nouvelles usines, il faudra envisager de tirer parti de l'expérience d'autres pays africains qui exploitent déjà des installations analogues et donner à ces pays la possibilité de participer à la conception de ces usines en étroite coopération avec des instituts nationaux ou régionaux d'études techniques créés par les gouvernements africains, sans exclure pour autant l'utilisation de connaissances de pointe provenant d'autres pays en développement ou développés."

Ajouter à la fin du paragraphe 2, sous B, page 20 :

"La collecte de l'information est certes très utile, mais étant donné les difficultés et retards auxquels elle peut donner lieu dans la plupart des pays africains, il convient de veiller à ce qu'elle ne retarde pas l'exécution des projets. Vu son importance, elle peut se poursuivre parallèlement. Cela accélérera la réalisation des projets et dans certains cas contribuera à les rendre viables."

91. Les programmes 1 et 2 ont été adoptés.

92. Concernant le PAS 3, le représentant de la FAO a demandé que l'on fasse mieux ressortir les différents aspects de la mécanisation agricole et l'importance des utilisateurs. On a proposé et accepté d'intégrer les programmes 4a et 4b dans le programme PAS 3. Il a été recommandé de faire un tri parmi les activités envisagées. Par ailleurs, il faudra donner une place plus large dans ces activités aux services de formation, de vulgarisation, d'entretien et d'après-vente, particulièrement pour l'approvisionnement en pièces détachées.

Concernant la formation, en particulier la formation à la gestion, un participant a estimé qu'elle devait être assurée en priorité au niveau national.

94. Concernant les modifications à apporter aux programmes PAS 3, PAS 4a et PAS 4b, un participant a proposé l'amendement suivant :

"Les programmes sous-régionaux devraient être mis sur pied sous l'égide de deux organismes parallèles mais distincts, à savoir :

- A. Un centre sous-régional de mécanisation agricole chargé de :
- a) Rassembler des données et diffuser des renseignements auprès des membres de la sous-région; organiser des foires commerciales et la coopération entre les membres. Recenser les ressources de la sous-région en matière de mécanisation agricole;
 - b) Tester, adapter et certifier les machines importées;
 - c) Concevoir et réaliser, là où on n'en dispose pas, des prototypes de machines pour des travaux et activités agricoles, notamment dans les domaines suivants : racines et tubercules alimentaires, cultures arbustives et de plantation, traitement de produits alimentaires propres à la sous-région;
 - d) Recenser les nombreux modèles déjà disponibles dans les différentes régions en vue de déterminer ceux qui peuvent être commercialisés immédiatement et ceux qui exigent une mise au point complète;
 - e) Former des mécaniciens, des techniciens et des opérateurs, en particulier pour les machines agricoles plus complexes utilisées couramment dans la sous-région.
- B. Des centres sous-régionaux pour la fabrication industrielle de machines, équipements et outils agricoles retenus pour la sous-région ou mis au point par le Centre sous-régional de mécanisation agricole.

Les détails figurant aux sections 3 et 4 de la proposition de l'ONUDI devraient être répartis entre les rubriques A et B ci-dessus selon qu'il conviendra. Les activités visées en A et B devraient être menées simultanément."

95. On a émis l'avis qu'il faudrait envisager comment les programmes pourraient être mis en route. A ce sujet, un participant a proposé la méthode suivante pour le démarrage des programmes sous-régionaux : organisation de comités nationaux sous l'impulsion de la FAO et de l'ONUDI, qui joueraient un rôle coordonnateur; établissement d'un comité directeur pour la sous-région chargé d'élaborer le programme.

96. On a exprimé le souhait que les attributions et les tâches respectives des diverses organisations internationales eu égard aux différents programmes soient définies.

97. Un participant a présenté l'amendement suivant :

"On devrait, entre autres résolutions adoptées ici, confier à l'ONUDI le soin de convoquer la première réunion des divers comités du programme sous-régional. L'ONUDI devrait le faire en consultation avec la CEA et les autres organes intéressés de l'OUA. La première réunion de ces comités devrait être considérées quasiment comme une continuation de la présente Consultation. Lorsqu'elle enverra des invitations aux pays membres d'une sous-région, l'ONUDI voudra bien leur demander de désigner des représentants des ministères compétents, de l'agriculture et de l'industrie ainsi que d'autres institutions nationales intéressées."

C. Coopération industrielle internationale

98. Des participants ont souligné l'importance du dialogue institué au niveau international. Il a été suggéré par un participant que le dialogue engagé avec les fournisseurs des pays développés porte sur deux aspects complémentaires; en priorité, sur la réponse aux immenses problèmes posés aux pays africains par l'immobilisation des matériels motorisés importés et les mauvaises conditions affectant leur entretien; ensuite, sur la recherche de voies nouvelles d'industrialisation mieux adaptées aux conditions africaines.

99. Un autre participant a fait ressortir les responsabilités des fournisseurs et a énuméré les domaines clefs qui devraient être explicitement pris en compte lors de la conclusion des accords d'importation et de fabrication locale, en particulier l'approvisionnement en pièces détachées et la formation du personnel.

100. Plusieurs participants ont fermement souhaité obtenir des propositions précises de coopération en réponse à leurs demandes d'assistance.

101. Des offres de collaboration et de coopération technique à long terme pour le développement de l'industrie du machinisme agricole en Afrique ont émané de participants de pays développés à économie de marché et à économie planifiée.

102. Le représentant du Comité européen des groupements de constructeurs du machinisme agricole a offert sa coopération. Un autre participant a proposé la diffusion d'un inventaire des matériels agricoles et a offert de fournir des informations à d'autres pays africains.

103. Un participant a proposé un nouveau type de coopération industrielle susceptible de lever les grands obstacles ci-après au développement industriel : insuffisance de l'infrastructure, difficultés d'adapter les matériels aux conditions locales, problèmes socio-culturels, taille des marchés et solvabilité de la demande.

104. Des participants de pays de l'Ouest africain ont fait part de leur volonté de joindre leurs efforts pour réaliser un programme sous-régional et ont fait appel à la coopération des pays développés dans les domaines suivants : formation et maintenance en vue de l'utilisation efficiente par les agriculteurs du parc de matériels agricoles existants; vulgarisation des techniques nouvelles de mécanisation; formation des artisans forgerons; renforcement et coordination des capacités de production existantes des pays concernés. Un participant d'un pays développé a marqué son accord de principe avec cette demande et déclaré être prêt à participer à son examen, en souhaitant que l'ONUDI et la FAO y soient associés.

Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS

Algérie

Mohamed Ramdani, Directeur général, Ministère de l'industrie lourde, rue Ahmed Bey, Alger

Amar Mahdi, Ministère de l'agriculture et de la révolution agraire, Alger

Boudjema Khammari, Enseignant, Institut national agronomique, Alger

Said Amichi, Directeur, Unité SONACOME, Alger

Smail Seghir, Directeur adjoint, Ministère de l'industrie lourde, Alger

Slimane Benhadid, Directeur de la mécanisation agricole, Ministère de l'agriculture, 12, Bd Colonel Amirouche, Alger

Yahia Azizi, Conseiller économique, Ambassade d'Algérie, P.O. Box 5740, Addis-Abeba, Ethiopie

Allemagne, République fédérale d'

Arno Gego, Directeur, Kloeckner-Humbolt-Deutz AG, Deutz-Kalker Strasse 18-26, 5000 Cologne

Argentine

Telemaco Gonzalez, Chargé d'affaires, Ambassade d'Argentine, Addis-Abeba, Ethiopie

Beatriz Zimmermann, Secrétaire, Ambassade d'Argentine, Addis-Abeba, Ethiopie

Belgique

Roland Jacques Stevens, Attaché, Ambassade de Belgique, Addis-Abeba, Ethiopie

Paul-Louis Van Nitsen, Directeur commercial, Chanie, Chaussée de la Hulpe 177, 1160 Bruxelles

Bénin

Damien Marcel Moussibirou, Chef, Service du machinisme agricole, Direction du génie rural, Ministère du développement rural et de l'action coopérative, Cotonou

Burundi

Mathias Mwoho, Chef de la mécanisation à l'Institut de recherche, Institut des sciences agronomiques du Burundi, B.P. 795, Bujumbura

Canada

Donald Dean Dogherty, Sorès/SNC Group, 1 Complexe Desjardins, P.O. Box 10,
Desjardins Postal Station, Montréal H5B 1C8

Alistair Hunter, Directeur, Secteur de l'agriculture, Sorès/SNC, 1 Complexe
Desjardins, Montréal

Chine

Liu Feng Zhou, Expert en machinisme agricole, Chef de section adjoint, Bureau
des affaires étrangères, Ministère du machinisme agricole, Beijing

Tang Youchang, Directeur, Bureau des affaires étrangères, Ministère du machinisme
agricole, Beijing

Wang Wanjun, Directeur adjoint de l'Académie chinoise de la mécanisation agricole,
Directeur adjoint de la Société chinoise du machinisme agricole, 1 Deishatan,
Deshengmen Wai, Beijing

Chen Yong-Cai, Conseiller économique, Ambassade de Chine, Addis-Abeba, Ethiopie

Fang Chih-Min, Troisième Secrétaire, Ambassade de Chine, Addis-Abeba, Ethiopie

Lin Kun, Troisième Secrétaire, Ambassade de Chine, Addis-Abeba, Ethiopie

Congo

Jean Bakadissa, Ingénieur au Ministère de l'agriculture et de l'élevage, B.P. 2453,
Brazzaville

Zephirin Liwanga-Vakazy, Directeur, Génie rural et machines agricoles, Ministère
de l'agriculture et de l'élevage, B.P. 2453, Brazzaville

Nicodème Moudila, Conseiller d'Ambassade du Congo, P.O. Box 2487, Addis-Abeba,
Ethiopie

Sylvestre Jean-François Souka, Directeur des organisations internationales,
Ministère des affaires étrangères, B.P. 2070, Brazzaville

Côte d'Ivoire

Valama Bakayoko, Conseiller, Ambassade de Côte d'Ivoire, B.P. 3668, Addis-Abeba,
Ethiopie

Danemark

Thomas T. Pedersen, Professor, Royal Veterinary and Agriculture University,
Rolighedsvej 13, 1870 Copenhagen

Egypte

Ibrahim Rabie Mansour, Deuxième Secrétaire commercial, Ambassade d'Egypte, Addis-Abeba, Ethiopie

Etats-Unis d'Amérique

Marie Murray, Economiste, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Addis-Abeba, Ethiopie

Ethiopie

Demrew Metaferia, General Manager, Agricultural Equipments and Technical Services Corporation, P.O. Box 5575, Addis-Abeba

Yeheyese Aseffa, Head, Projects Division, National Metal Works Corporation, P.O. Box 2447, Addis-Abeba

Assegid Tilahun, Acting Head, Technical Department, Agricultural, Engineering and Technical Services Corporation, P.O. Box 5575, Addis-Abeba

Haile Mariam Lemma, Expert en équipements agricoles, Ministère de l'agriculture, P.O. Box 62347, Addis-Abeba

Damtew G. Giorgis, Project Officer, National Metal Works Corporation, P.O. Box 2447, Addis-Abeba

Finlande

Hannu Uusi-Videnoja, Chargé d'affaires, Ambassade de Finlande, P.O. Box 1017, Addis-Abeba, Ethiopie

France

Hervé Bolot, Chef de délégation, Direction des Nations Unies et organisations internationales, Ministère des relations extérieures, Paris

Christine Brochet, Service des études et du développement, Ministère chargé de la coopération et du développement, Paris

Francis Devichi, Service de motomécanisation rurale, Citroën Industrie, 133, Quai André Citroën, 75015 Paris

John Matouk, Professeur, Faculté de droit et sciences économiques de Montpellier, 81, Rue de la République, 30000 Nîmes

Jorge Eduardo de Sousa, Service de motomécanisation rurale, Citroën Industrie, 133, Quai André Citroën, 75015 Paris

Claude Georges Uzureau, Directeur, Centre d'études du machinisme agricole tropical, Parc de Tourvoie, 92160 Antony

Gambie

Momodou Kunta Mambouray, Ingénieur mécanicien en chef, Ministère de l'agriculture,
Banjul

Guinée

Mamadou Dian Barry, Directeur technique-ingénieur, Entreprise nationale Agrima,
B.P. 309, Conakry

Guinée-Bissau

Seco Intchasso, Ingénieur, Directeur de l'équipement et des machines agricoles,
Ministère du développement rural, B.P. 71, Bissau

Hongrie

A.I. Lengyel, Conseiller commercial, Ambassade de Hongrie, P.O. Box 1091,
Addis-Abeba, Ethiopie

Indonésie

Rahardjo Mustadjab, Troisième Secrétaire, Ambassade d'Indonésie, P.O. Box 1004,
Addis-Abeba, Ethiopie

Italie

Giuseppe Ferrulli, Manager, International Operation, Fiat Trattori S.p.A.,
Corso G. Galilie 14, 10126 Turin

Bernadino Mancini, Premier Secrétaire, Ambassade d'Italie, P.O. Box 11105,
Addis-Abeba, Ethiopie

Jamahiriya arabe libyenne

Ottman Al-Turky, Directeur général, Ethio-Libyan Agricultural Company,
Addis-Abeba, Ethiopie

M. Ben Sadiq, Member of the Libyan People's Bureau, P.O. Box 5728, Shoa,
Addis-Abeba, Ethiopie

Japon

Yuji Harada, Premier Secrétaire, Ambassade du Japon, Addis-Abeba, Ethiopie

Kazuyuki Hashimoto, General Manager for Middle East Africa, Yanmar Diesel
Engine Co. Ltd., 1-1,2-Unome, Yaesu, Chu-Oku, Tokyo

Toshio Hata, Assistant Director, Ministry of International Trade and Industry, Tokyo

Kenya

Charles Anyama, Attaché commercial, Ambassade du Kenya, P.O. Box 3301, Addis-Abeba, Ethiopie

Thomas Brian Muckle, Project Co-ordinator, FAO Agricultural Equipment Improvement Project, P.O. Box 470, Nairobi

Crispus R.J. Nyaga, Head, Agricultural Mechanization Branch, Ministry of Agriculture, P.O. Box 30028, Nairobi

Malawi

Friday Anderson Jumbe, Assistant General Manager, AGRIMAL (MW) Ltd., P.O. Box 143, Blantyre

Mali

Mamadou Keita, Directeur, Machinisme agricole, Ministère de l'agriculture, B.P. 155, Bamako

Népal

Siddhi Nath Regmi, Chief Agricultural Engineer, Department of Agriculture, Harihar Bhawan, Pulchowk, Patan

Niger

Ellefi Mamadou, Directeur, Unité Construction matériel agricole, B.P. 296, Niamey

Nigéria

E.U. Odigboh, Head, Department of Agricultural Engineering, University of Nigeria, Nsukka, Lagos

Pays-Bas

Yan A. Erich, Chargé d'affaires a.i., Ambassade des Pays-Bas, P.O. Box 1241, Addis-Abeba, Ethiopie

Hendrik Cornelis P. de Vries, Wageningen Agricultural University, Department of Agricultural Engineering, Mansholtlaan 12, Wageningen

Philippines

Zoilo M. Alberto, Deuxième Secrétaire et Consul, Ambassade des Philippines, Nairobi, Kenya

Pologne

Stanislaw Laskowski, Chef, Bureau du Conseiller commercial, Ambassade de Pologne, P.O. Box 1011, Addis-Abeba, Ethiopie

République démocratique allemande

Peter Rost, Directeur de Veb Agro-Consult Dresde, Karcherallee 49, 8020 Dresde

Werner Fritzsche, Manager, Technical and Services Office, Fortschritt, Addis-Abeba, Ethiopie

République-Unie du Cameroun

Ernest Roland Ela Evina, Directeur, Centre national d'études et d'expérimentation du machinisme agricole (CENEEMA), B.P. 1040, Yaoundé

Roumanie

Mihail Diaconu, Conseiller commercial, Chef de la Section économique de l'Ambassade de Roumanie, Addis-Abeba, Ethiopie

Nicolae Marin, Conseiller, Département économique, Ministère des constructions mécaniques, Bucarest

Nicolae Tornea, Directeur technique, Centrale industrielle de tracteurs, Brasov

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

David Charles Kemp, Head, Equipment Development Section, Overseas Division, National Institute of Agricultural Engineering, Wrest Park, Silsoe, Beds. MK45 4HS

Rwanda

Révérien Rushemeza, Directeur du génie rural, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, B.P. 621, Kigali

Soudan

Bashir Mustafa Mohammedani, Director, Engineering Department, Ministry of Industry, Khartoum

Union des Républiques socialistes soviétiques

Youri Leizarenko, Premier Secrétaire, Ambassade de l'URSS, P.O. Box 1500, Addis-Abeba, Ethiopie

Tchad

Ahmat Mahamat, Directeur de l'industrie, Ministère de l'économie et des finances, N'Djamena

Olbaitougaro Madlongar, Chef de la Division de l'industrie, Ministère de l'économie et des finances, B.P. 424, N'Djamena

Tchécoslovaquie

Josef Bubenicek, Head of Department for International Co-operation, Federal Ministry of General Engineering, Gorkeho Nam 32, Prague 1

Frantisek Motal, Sales Manager, Motokov Foreign Trade Corporation, Na Strzi 63, Prague 4

Turquie

H. E. Suphi Meriç, Ambassadeur de Turquie en Ethiopie, Ambassade de Turquie, Addis-Abeba, Ethiopie

Sezgin Aykut, Troisième Secrétaire, Ambassade de Turquie, P.O. Box 1506, Addis-Abeba, Ethiopie

Yémen

Mohamed Al-Sharafi, Ministre plénipotentiaire, Ambassade de la République arabe du Yémen, P.O. Box 664, Addis-Abeba, Ethiopie

Abdulrab Alwan, Premier Secrétaire, Ambassade de la République arabe du Yémen, P.O. Box 664, Addis-Abeba, Ethiopie

Yémen démocratique

Ahmed Ali Salem, Engineer, Ministry of Industry, P.O. Box 300, Aden

Yougoslavie

Dragoljub Ciric, Head, Marketing Research Department, Association of Yugoslav Industry of Tractors, Agricultural Machinery and Equipment, Belgrade

Joze Kefer, Export-Import Manager, Gorenje-Muta, 62366 Muta, Dravi

Zaire

Mbei Leshwange, Premier Secrétaire, Ambassade du Zaire, Addis-Abeba, Ethiopie

Ndyanabo Masimango, Directeur, Programme intrants agricoles, Commissariat général au plan, Kinshasa

Kalongo Sakasak Ter-asi-me, Directeur, Département de l'économie nationale et de l'industrie, B.P. 13423 Kinshasa I

Zambie

Phillimon Mwansa Kapesebele, General Manager, African Farming Equipment Ltd., P.O. Box 31505, Lusaka

Jones Mwanza, Premier Secrétaire, Ambassade de Zambie, P.O. Box 1909, Addis-Abeba, Ethiopie

Zimbabwe

Gordon Frederic Dakin, Works Manager, Bulawayo Steel Products, P.O. Box 1603, Bulawayo

Graham Wendell Rodgers Elliott, Agricultural Sales Division Manager, Tinto Industries Ltd, P.O. Box 2356, Salisbury

Charles Tawonerera Kuwaza, Zimbabwe Government Delegate, Ministry of Industry, P.O. Box 8434, Salisbury

Thomas Graham Lock, Company Director, British Metal Corporation (C.A.) Ltd., Adelaide House, London Bridge, Londres EC4R 9DT

Organisations du système des Nations Unies

Organisation internationale du Travail (OIT)

Anders Goran Lundberg, Project Expert, c/o JASPA, P.O. Box 2532, Addis-Abeba, Ethiopie

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Mowbray Stephen Nicolas, Directeur, Via delle Terme di Caracalla, 00190 Rome, Italie

Hartmut von Hulst, Chef, AGSE, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie

A.A.C. Huysmans, Administrateur principal, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie

John Fred Okorio, Spécialiste de la technologie alimentaire, Box 3001, Addis-Abeba, Ethiopie

Gerard Hendriksen, Expert en méc. agr., Box 5580, Addis-Abeba, Ethiopie

* * *

Centre du commerce international (CNUCED/GATT)

Peter Biryukov, Spécialiste du développement des marchés, Centre du commerce international, Palais des Nations, 1211 Genève, Suisse

Autres organisations intergouvernementales

Centre régional africain (ARCEDEM)

Sukdeb Kundu, Directeur exécutif de conception et de fabrication techniques, PMB-19, UI Post Office, Ibadan, Nigéria

C.P. Goswami, Directeur (Design), ARCEDEM, Moremi Street, New-Bodija, Ibadan, Nigéria

Vadim A. Javoronkov, Conseiller technique principal, ARCEDEM, Programme des Nations Unies pour le développement, P.O. Box 2075, Lagos, Nigéria

Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Yaya Sow, Chef, Section Etudes, 6, King Georges V Road, Lagos, Nigéria

Communauté économique européenne (CEE)

Richard John Wyatt, Administrateur, Directeur général pour les relations extérieures, Commission des communautés européennes, 200 Rue de la Loi, 1040 Bruxelles, Belgique

Centre international de l'élevage pour l'Afrique (CIEA)

Antatke Abiye, Chercheur, Highlands Programme, Centre internationale de l'élevage pour l'Afrique, P.O. Box 5689, Addis-Abeba, Ethiopie

Michael R. Goe, Assistant de recherche, Highlands Programme, Centre international de l'élevage pour l'Afrique, P.O. Box 5689, Addis-Abeba, Ethiopie

Organisations non gouvernementales

Association pour le progrès des sciences agricoles en Afrique (AAASA)

Joseph M. Menyonga, Secrétaire général administratif, AAASA, P.O. Box 30087, Addis-Abeba

Isaac Kwame Nyameche, Professeur, Département of Civil Engineering, University of Science and Technology, Kumasi, Ghana

M. Sall, Assistant du Directeur général, Centre international de l'élevage pour l'Afrique, P.O. Box 5689, Addis-Abeba, Ethiopie

Asrat Wendem-Agenehu, Editeur, AAASA, Addis-Abeba, Ethiopie

Comité européen des groupements de constructeurs de machinisme agricole (CEMA)

Friedhelm H. Meier, Secrétaire général, LAV, Lyoner Str. 18, D-6000 Francfort, République fédérale d'Allemagne

Annexe II

LISTE DES DOCUMENTS

Documents de travail

- Thème 1 - Situation présente, perspectives et choix stratégiques pour le développement du machinisme agricole dans les pays africains dans le cadre du Plan d'action de Lagos ID/WG.365/1
- Thème 2 - Mesures pour la promotion en Afrique des capacités de production de machines agricoles ID/WG.365/3
- Thème 3 - Avant-projet pour l'élaboration d'un plan africain de développement des équipements et matériels agricoles (1982-1990) ID/WG.365/7

Documents d'appui

- Diagnostic sur la situation présente et les tendances de la production et de l'utilisation des machines agricoles dans les pays africains UNIDO/IS.288
- La mécanisation de l'agriculture et la demande de machines et matériels agricoles en Afrique jusqu'à l'an 2000 ID/WG.365/2
- Agricultural mechanization in development : guidelines for strategy formulation FAO Bulletin 45
- Profils pour l'amélioration des capacités de production de l'industrie des machines agricoles en Afrique ID/WG.365/4

Documents d'information

- UNIDO activities in Africa in the field of agricultural machinery industry (1969-1981) and potential (1982-1986) ID/WG.365/4 A
- Irrigation equipment related to the food production situation in Africa ID/WG.365/5 A

